



Lundi 29 juin 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat a choisi les membres de la Commission cantonale de l'enfance et de la jeunesse

Le Conseil d'Etat a approuvé la composition des membres de la Commission cantonale de l'enfance et de la jeunesse (CEJ) lors de sa séance du mardi 23 juin 2009. Cette commission a notamment la mission de proposer au Conseil d'Etat un concept global de politique de l'enfance et de la jeunesse. Elle débutera ses travaux au mois de septembre prochain.

La Commission cantonale de l'enfance et de la jeunesse (CEJ) est composée de onze membres. Elle représente tous les milieux intéressés, notamment les jeunes, les communes, les associations de jeunesse, le secteur de l'animation socioculturelle de jeunesse, le Conseil des jeunes de même que les intervenants et experts du terrain. Elle se réunit plusieurs fois par année en séance plénière. Son secrétariat est assumé par le Bureau de promotion des enfants et des jeunes (friJ). La commission s'attachera en premier lieu à proposer au Conseil d'Etat un concept de politique globale de l'enfance et de la jeunesse, débouchant sur un plan d'actions, à l'image de ce qui se fait dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention.

La création de la CEJ fait suite à l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007 de la Loi sur l'enfance et la jeunesse (LEJ). Cette législation vise à coordonner les efforts des différents acteurs, à délimiter les responsabilités, à mettre en place les conditions cadres à un développement harmonieux des enfants et des jeunes ainsi qu'à compléter les mesures de protection. Son règlement d'application, présenté le 17 mars dernier, trace les contours généraux d'une nouvelle politique de l'enfance et de la jeunesse, précisant les aspects concernant notamment la promotion de l'enfance et de la jeunesse, l'accueil parascolaire et l'attribution des moyens financiers aux projets de jeunesse et fixant l'organisation et le fonctionnement du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ).

Vers des projets participatifs

La CEJ a la volonté de susciter des projets de participation et d'engagement des enfants et des jeunes. Concrètement, avec la participation active des enfants et des jeunes, la CEJ a pour missions, premièrement, de recenser régulièrement les aspirations, les préoccupations ainsi que les besoins des enfants, des jeunes et des jeunes adultes, deuxièmement, de sensibiliser la société des adultes aux droits des enfants et des jeunes et de les informer sur les possibilités de mise en oeuvre et, troisièmement, de développer une politique cantonale orientée sur les ressources et les compétences des enfants et des jeunes.

Pour atteindre ces objectifs, la commission informera, en coordination avec les déléguées et les services d'informations existants, sur les nombreuses offres en matière de promotion de l'enfance et de la jeunesse, encouragera le travail de jeunesse, renforcera la coordination et soutiendra les projets des jeunes. Elle soutiendra également des projets de promotion sur le plan cantonal comme par exemple une journée cantonale de la jeunesse. Enfin, la CEJ est également chargée d'émettre des recommandations à l'intention du Conseil d'Etat, des communes et des organismes concernés, et d'assurer la coordination entre les deux régions linguistiques du canton.

Composition et organisation de la CEJ

Président:

Stéphane Quéru, 1957, chef du Service de l'enfance et de la jeunesse, Fribourg

Membres:

Monika Bürge-Leu, 1958, médiatrice auprès du Bureau de la médiation pénale pour mineurs, Wünnewil

Pierre-Alain Clément, 1951, représentant l'Association des communes fribourgeoises, syndic, Fribourg

Laurent Cousinou, 1987, représentant le Conseil des jeunes, étudiant, Posieux

Pierre Dessibourg, 1954, chef de service adjoint du Service de l'enseignement obligatoire de langue française, Villars-sur-Glâne

Nicolas Frein, 1977, éducateur spécialisé, Marly

Claudine Godat, 1960, conseillère scientifique auprès de la Direction de la sécurité et de la justice, Berne

Christophe Nidegger, 1968, directeur de l'Ecole professionnelle artisanale et industrielle, Courgevaux

Patrick Quartenoud, 1976, président de l'Association fribourgeoise des animateurs socioculturels, Bulle

Marisa Rolle, 1973, présidente de la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises, Fribourg

David Zimmermann, 1968, président du Verein zur Kinder- und Jugendförderung Deutschfreiburg, Berne

CONTACTS ET INFORMATIONS

Service de l'enfance et de la jeunesse

Stéphane Quéru

Chef de service

Tél. 026 305 15 30 (14h00-16h00)

Site internet : www.admin.fr.ch/sej

Source communiqué :

Direction de la santé et des affaires sociales

Claudia Lauper

Conseillère scientifique

Tél. 026 305 29 04 – 079 347 51 38

Retrouvez les communiqués de presse sur le site internet de la Direction de la santé et des affaires sociales www.admin.fr.ch/dsas/

